



Yenne

## Lettre d'information de Yenne



### A vos agendas

<b>Samedi 3 juillet</b>	Concours de pétanque	Yenne	« CA Yenne Football ». A partir de 9h. Ouvert à tous. 15 € la doublette. Petite restauration et repas 6 €
	Fête du village	La Balme aux Bessons	« Comité des fêtes de la Balme ». Repas à partir de 20h. Buvette et feu d'artifice.
<b>Samedi 10 juillet</b>	Concours de boules	Lucey	« Boule Lucey ». A partir de 14h. Ouvert à tous.
<b>Dimanche 11 juillet</b>	Vide grenier	Salle polyvalente Yenne	« Office de tourisme ». Emplacement 3x3 m à 10 € (sans véhicule) ou 5x5 m à 24 € (avec véhicule). Buvette et petite restauration.
<b>Mardi 13 juillet</b>	Repas et bal	Salle polyvalente Yenne	« CA Yenne Football ». A partir de 19h30. Repas 6 € Démonstration de danse country. Bal rock.
	Feux d'artifice	Yenne	« Mairie de Yenne ». 21h devant la mairie, départ de la retraite aux flambeaux avec Music'Yenne. 22h15 feux d'artifice sur l'esplanade de la salle polyvalente.
<b>Mercredi 14 juillet</b>	Place aux enfants « Haïti »	Place Charles Dullin Yenne	« Mairie de Yenne ». A partir de 15h. Jeux traditionnels en bois, ateliers divers : arts, couture... Fin d'après midi, vente aux enchères de tableaux (peints par l'Art Local), dans la salle jaune de la mairie, au profit d'Haïti.
<b>Mercredi 28 juillet</b>	Challenge de boules	Yenne	« Boule Yennoise ». Challenge boules Ville de Yenne.
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> août</b>	Concours de boules	Lucey	« Boule Lucey ». Concours officiel. Concours de Boule Challenge Carrel.
	Fête de l'été et de la batteuse	St Pierre d'Alvey	« St Pierre Animations ». Stands de jeux, ballade en chevaux. Barbecue le soir.
<b>Dimanche 8 août</b>	Fête de la Vierge	Verthemex	Messe dans la matinée en plein air.
<b>Samedi 14 août</b>	Spectacle pyroscénique « Hymne au fleuve Rhône »	Camping du Flon Yenne	« Mairie de Yenne ». 21h devant la salle polyvalente, départ de la retraite aux flambeaux avec la fanfare de St Geoire en Valdaine. 22h15 spectacle pyroscénique au bord du Rhône. Fête foraine.
<b>Dimanche 15 août</b>	Fête patronale « Hymne au fleuve Rhône »	Place Charles Dullin Yenne	« Mairie de Yenne ». 11h apéritif devant la Mairie. Trompes de chasse. 15h30 défilé animé dans les rues de Yenne. 17h30 spectacle, animations - salle polyvalente. 19h45 repas festif et musical sur la Place (billets en vente à l'OT dès le 31 juillet). Fête foraine.
<b>Samedi 21 août</b>	Concours de boules	Lucey	« Boule Lucey ».
	Concours de pétanque	La Balme	« Comité des fêtes de la Balme ». Ouvert à tous. Buvette et petite restauration le soir.
<b>Dimanche 22 août</b>	Fête de l'été	Loisieux	Le programme n'étant pas encore finalisé, veuillez contacter l'Office de tourisme.
	Messe à la Chapelle St Romain	Jongieux	« Comité de la Chapelle ».
<b>Jedi 26 août</b>	Don du sang	Salle polyvalente Yenne	« Donneurs de sang ».

Calendrier non exhaustif - Informations données par l'Office de tourisme à la date du 25 juin 2010.  
Possibilité de modifications. Renseignements Office de tourisme de Yenne. ☎ 04.79.36.71.54

### **Conseil municipal du 6 mai 2010** (compte-rendu consultable à la Mairie et sur le site [www.mairie-yenne.fr](http://www.mairie-yenne.fr))

- ♦ **Site de Pierre Châtel** : Présentation de l'avancement de l'étude sur le projet d'ouverture du site.
- ♦ **Lys Hôtel** : Suite à l'annulation de deux lots, de nouveaux marchés ont été attribués : menuiseries extérieures alu à Confort Loisirs et la serrurerie-charpente métallique à l'entreprise Reffet.
- ♦ **Vente aux enchères publiques** : Le Conseil décide de confier la vente des maisons ex-propriété Bonzi Trombotto à l'étude Marczewski qui sera chargée de rédiger le cahier des charges.
- ♦ **Demande de subvention** : Le Conseil Municipal décide de déposer, à nouveau, un dossier de demande de subvention pour la construction d'un ascenseur à la Mairie et le réaménagement des bureaux.
- ♦ **Aménagement autour de la bibliothèque** : Le Conseil décide d'acquérir une nouvelle parcelle à proximité de la bibliothèque en vue de la réalisation d'espaces conviviaux.
- ♦ **Développement économique** : une étude est menée actuellement par la CCY sur l'économie locale, son évolution, ses perspectives et les orientations futures à prendre.
- ♦ **Tennis de Yenne** : Lancement d'une consultation pour la réfection de deux courts de tennis.
- ♦ **8 mai** : A la demande du Président de la République et sur commande du secrétaire d'Etat aux armées, 13 anciens combattants se verront remettre un diplôme et une médaille de la Ville au monument aux morts.
- ♦ **Maison médicale** : Le permis de construire est signé et affiché sur le terrain. Le cabinet GSM est en train de préparer les documents d'arpentage qui permettront ensuite de passer les actes de vente.
- ♦ **Enquête publique** : Enquête ouverte du 3 mai au 3 juin 2010 sur la construction, par la Compagnie du Haut Rhône, d'une Petite Centrale Hydroélectrique sur le seuil de la Maladière.
- ♦ **Fêtes estivales** : En plus des traditionnelles festivités du 14 juillet et du 15 août, auront également lieu : le festival des Nuits d'été (août), les journées Européennes (septembre) et la semaine culturelle à la bibliothèque (du 10 au 16 octobre 2010).

### **Conseil municipal du 3 juin 2010** (compte-rendu consultable à la Mairie et sur le site [www.mairie-yenne.fr](http://www.mairie-yenne.fr))

En préambule à la réunion et comme chaque fois, le Maire fait un tour d'horizon des faits et autres manifestations intervenus depuis le dernier Conseil. Notamment, il donne lecture, à l'assemblée présente du communiqué envoyé à René Paderno lui indiquant la décision de la municipalité de ne pas participer à la réunion publique organisée, le vendredi 28 mai, à l'initiative de « Yenne Autrement ». En réponse, celui-ci invite le Maire par un écrit, qu'il confirme par voie orale, à participer à un débat public.

- ♦ **Développement économique** : La CCY a organisé un séminaire sur le développement économique auquel a participé la commission de la CCY, les groupes de travail, les Maires et les socio-professionnels. Un questionnaire a été remis à chaque élu du canton préalablement afin de recenser leurs propositions, suggestions et remarques. Une synthèse sera transmise à la CCY qui pourra l'utiliser comme base de réflexion.
- ♦ **Lys Hôtel** : Pour faire suite à la décision de confier le portage de l'acquisition du « Lys Hôtel » à l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local), il convient désormais, comme le prévoyait la convention signée entre les deux parties, de racheter le dit immeuble dès le début des travaux de réhabilitation. Le Conseil municipal accepte de racheter le Lys Hôtel, immeuble d'une superficie de 775 m<sup>2</sup> au prix de 202 933 € à l'EPFL.
- ♦ **Impasse St Antoine** : Pour finaliser ce chantier, des travaux supplémentaires sont envisagés : projecteurs encastrés au sol, matériel d'éclairage en harmonie avec celui de la Place Charles Dullin. Entreprise retenue : Polaud pour 17 594 €.
- ♦ **Réseaux secs des Henrys** : Après appel d'offre, les entreprises retenues sont : Fontaine - génie civil (37 337 €) - Polaud - électrification (45 194 €) et Apave - contrôle technique des travaux (900 € HT).
- ♦ **Réfection de deux courts de tennis** : Après appel d'offre, les travaux sont confiés au groupement Favier-Parc et Sports pour 95 882 €.
- ♦ **Arrêté de péril** : Le Maire a dû rédiger un arrêté de péril portant sur un immeuble situé ruelle de l'Eglise. Pour faire face à la dangerosité des lieux, des travaux ont été diligentés (cheminées, chenaux, démolition d'un mur...).
- ♦ **Vente aux enchères publiques** : La commune cède deux bâtiments faubourg de la Rivière (voir article dans le bulletin municipal). La publicité encadrant la vente se fera par voie de presse, sur le site Internet de la mairie, sur les panneaux d'affichage...Préalablement à cette vente prévue le samedi 10 juillet à 10h à la salle polyvalente, des visites sur place seront organisées.
- ♦ **Chaufferie bois** : Le permis est déposé et les travaux pourront être entrepris après déroulement de la consultation.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 8 juillet 2010 à 20h30 à la mairie**